

Tunis, le 24 mars 2026

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Reprise de la cotation de la valeur SOTUVER

Le Conseil du Marché Financier (CMF) porte à la connaissance des actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- ainsi que de l'ensemble des intervenants sur le marché, que la cotation du titre SOTUVER reprendra à partir du mercredi 25 mars 2026.

Il est à préciser que l'instruction du dossier relatif à la demande d'autorisation d'acquisition d'un bloc de titres susceptible de conférer le contrôle majoritaire des droits de vote, déposée en date du 10 mars 2026, au sens des dispositions de l'article 6 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du règlement général de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis, se poursuit dans le cadre des diligences et des procédures en vigueur.

Le CMF tiendra le marché informé de toute évolution significative relative à ce dossier.